

## Éditorial : La « piste aux étoiles » – un commentaire sur le dernier classement des revues élaboré par la section 37 du CNRS

---

Gérard CHARREAUX

Michel GERVAIS

Chaque année, au mois de novembre, sort la nouvelle édition du guide Gault & Millau, événement toujours très attendu par les amateurs de gastronomie. Le verdict prononcé par les inspecteurs a été le suivant : 121 restaurants ont été notés à la hausse et 167 à la baisse, sur une population évaluée de 3 500 restaurants et 1 500 hôtels. Depuis quelques années, la mode de l'évaluation a commencé à sévir également dans le domaine des revues d'économie et de la gestion, sous l'influence notamment des grandes écoles, qui proposent, tout au moins pour les principales d'entre elles, leur propre classement, lequel sert de base au fonctionnement de leur système incitatif et à leur politique de recrutement. Cette logique d'évaluation s'est étendue à la section 37 (économie et gestion) du CNRS qui a proposé son premier classement en 2002, lequel a été révisé une première fois en 2004, puis, très récemment, en octobre 2007. Cette publication semble susciter autant d'intérêt que celle du Gault & Millau mais dans le domaine plus limité des sciences économiques et de gestion.

Curieusement, les autres sections du CNRS n'ont pas proposé leur propre classement... ce qui laisse à penser qu'un tel classement n'est pas un impératif absolu sur le plan scientifique, auquel cas on peut sérieusement s'interroger sur les véritables motifs des acteurs qui l'ont instauré en économie et en gestion. Estime-t-on que par manque de maturité scientifique le secteur de l'économie et de la gestion éprouverait un besoin de régulation supérieur, que les mécanismes auto-disciplinaires des milieux concernés seraient incapables de satisfaire ?

L'influence de ce classement semble très importante, au moins pour les grandes écoles, puisque les traditionnels classements de l'Expansion, par exemple, fondent désormais une partie de leur évaluation sur les fameuses « étoiles CNRS ». De plus en plus, il n'est plus question que de ces fameuses étoiles, le passage dans le nouveau clas-

sement des  toiles aux cat gories ne changeant strictement rien, la conversion  tant tr s facile   op rer. Toujours est-il que la cr ation de ce classement a suscit  des initiatives concurrentes. Ainsi, la 6  section de sciences de gestion du Conseil National des Universit s (CNU), charg e de qualifier aux fonctions de ma tre de conf rences et de professeur en sciences de gestion et de proc der aux  valuations des enseignants-chercheurs universitaires en vue des promotions, vraisemblablement lasse de se voir imposer comme r f rence des classements souvent peu adapt s   ses besoins, a  galement propos  son propre classement en f vrier 2007, au terme d'un processus collectif reposant notamment sur les d bats organis s entre les 36 enseignants-chercheurs composant la section, tous sp cialistes de sciences de gestion.

Compte tenu du caract re tr s r cent du classement op r  par le CNU et de l'autorit  conf r e par le label CNRS – li    l' valuation par la section 37 –, la r daction d'une revue scientifique ne peut se permettre d'ignorer la nouvelle version du classement de la section 37.   l'instar des chefs des restaurants, les deux r dacteurs en chef de *FCS* ont donc pris connaissance de ce nouveau classement, avec une certaine inqui tude. On conna t les cons quences dramatiques de certains d classements de grands restaurants et nous ne vous cacherons pas, qu'au vu de ce classement, nous avons song  tr s s rieusement arr ter la publication de *FCS*, compte tenu de sa « d gradation » relative, par rapport   certaines revues directement « concurrentes », g n ralement adoss es   des associations, dont le *lobbying* semble avoir  t  couronn  de succ s. On sait que les classements gastronomiques font souvent l'objet de critiques, l'ind pendance et l'objectivit  des  valuateurs  tant fr quemment soup onn es. Dans le cas du dernier classement provenant de la section 37, il semble qu'on puisse avoir les m mes interrogations... Cet  ditorial a pour objectif de pr senter les  l ments qui les confortent, sinon,   l'ensemble de la communaut  des enseignants-chercheurs en sciences de gestion, tout au moins aux lecteurs et auteurs de *FCS*, certains ayant  t  tr s surpris de la nouvelle hi rarchie  tablie par la section 37. C'est pourquoi cet  ditorial a pour titre la « piste aux  toiles », un autre titre, peut  tre plus proche de la r alit , aurait pu  tre la « guerre des  toiles »... Rappelons que la piste aux  toiles  tait le nom d'une c l bre  mission de t l vision consacr e au cirque dans les ann es (19)60. La m taphore du cirque n'est bien entendu pas innocente...

Le classement établi par la section 37 concerne très majoritairement les revues « anglo-saxonnes » en économie et en gestion. On pourrait, bien entendu, discuter le classement de ces revues, mais il existe de nombreux *ratings* en la matière, fondés le plus souvent sur les indices élaborés par ISI *Web of Knowledge* qui d'ailleurs visiblement n'ont pas toujours joué ici. L'inconvénient des indices ISI est bien connu : ils sous-estiment fortement les productions nationales, en particulier dans le domaine des sciences sociales. À cet égard, on peut saluer la création par Harzing du logiciel *Publish or Perish*<sup>1</sup> (désormais POP) qui, à partir de la base de *Google Scholar*, produit des indicateurs concernant le nombre d'articles et le nombre de citations recueillies sur une base sensiblement plus large qu'ISI. Sur la base des revues couvertes par ISI, il semble cependant que les hiérarchies établies à partir des deux référentiels ISI et POP soient fortement corrélées et dans les commentaires qui vont suivre, on fera très souvent référence aux résultats issus de POP.

Un premier commentaire porte sur le classement des revues françaises relativement aux revues anglo-saxonnes. Nous ne reviendrons pas sur la question du bien fondé ou non de la supériorité des revues anglo-saxonnes qui a déjà été fort bien débattue par Michel Berry<sup>2</sup>, lors de la parution du premier classement émis par la section 37, notre propos étant surtout de nous interroger sur les modalités de la construction du récent classement. Autrement dit, nous acceptons de reconnaître, pour les besoins de l'exercice, la primauté du référentiel du *mainstream*<sup>3</sup> et examinons la question du classement relatif des revues françaises par rapport aux revues anglo-saxonnes à l'intérieur de ce référentiel. On pose alors l'hypothèse qu'elles participent de la même démarche, ce qui est peu contestable dans certains domaines comme la finance. Ain-

---

<sup>1</sup> Ce logiciel est téléchargeable gratuitement sur <http://www.harzing.com/resources.htm#/pop.htm>. Il nous semble important que la communauté scientifique, dans nos domaines, en ait connaissance et l'utilise, ne serait-ce que pour contrôler les évaluateurs. Certes, il ne s'agit pas de prétendre que ce type d'évaluation est sans faille, mais il serait inefficace, selon le principe d'informativité de se priver de ce type de mesure et, en tout état de cause, des écarts importants entre l'information donnée par ces indicateurs et les évaluations subjectives de groupes d'experts devraient conduire à s'interroger sur l'origine et le fondement de ces écarts.

<sup>2</sup> Michel Berry (2003), « Classement des revues : le CNRS va-t-il perdre son âme ? », Lettre ouverte au CNRS.

<sup>3</sup> Cette primauté existe d'ailleurs principalement pour l'économie et en gestion, pour la finance. Dans les autres domaines des sciences de gestion, l'influence du *mainstream* est beaucoup plus faible.

si, en nous appuyant sur POP, la revue *Finance*, revue de l'AFFI<sup>4</sup>, rang e en cat gorie 2, semble surcot e, par exemple, par rapport   des revues telles que *Journal of Corporate Finance* class e  galement en cat gorie 2, voire *European Finance Review* class e en cat gorie 3, avec un nombre de citations par ann e et par article significativement inf rieur avec 6,2 et 0,98, contre respectivement 133,9 et 9,63 pour le *JCF*, et 165,90 et 11,94 pour *EFR*. De m me, dans le domaine de la comptabilit <sup>5</sup>, comment se fait-il qu'une revue comme *Accounting Business and Financial History*, dont les indices sont de 31 et 1,34, soit class e    galit  avec *Contemporary Accounting Research*, dont les indices sont pr s de dix fois sup rieurs, avec 469 et 13,7 ? Il semble qu'ici aussi d'autres consid rations que la seule notori t  scientifique des revues aient jou . On peut admettre qu'on veuille « privil gier » les revues « francophones » (toujours en supposant qu'elles participent du m me paradigme dominant<sup>6</sup>) mais alors pourquoi ne pas le faire de fa on tr s transparente – comme le fait, par exemple, une institution comme HEC Montr al – en indiquant explicitement qu'elles ont b n fici  d'un traitement de faveur. Ce qui, bien entendu, n'explique pas pourquoi ce traitement privil gi  semble  tre quasiment r serv  aux revues affili es aux associations. L'affiliation serait-elle synonyme de qualit  scientifique ?

Notre r flexion, cependant, sera surtout ax e sur le classement relatif des revues « francophones » o  est publi e la grande majorit  des travaux des chercheurs fran ais en gestion<sup>7</sup> et le point central de cet  ditorial sera consacr  aux  volutions constat es au sein du dernier classement par rapport au pr c dent, pour la vingtaine de revues francophones qui y figurent. Ces classements et leurs  volutions sont indiqu es en annexe, laquelle comprend  galement les classements des revues faits par la 6  section du CNU et par HEC Paris, r put e pour  tre la meilleure grande  cole de gestion en France en mati re de recherche

---

<sup>4</sup> Association Fran aise de Finance.

<sup>5</sup> On trouverait un ph nom ne similaire dans les autres domaines, notamment en marketing et en strat gie.

<sup>6</sup> Faute de cette hypoth se, on retombe sur les critiques formul es par Michel Berry, qui consid re que les travaux fran ais font, au contraire, l'objet d'un traitement tr s d favorable.

<sup>7</sup> Certaines  tudes r centes montrent qu'en comptabilit , contr le et finance, on peut estimer que les recherches des enseignants-chercheurs fran ais sont publi es   plus de 80 % dans des revues francophones. Il est vraisemblable que ce r sultat puisse  tre  tendu aux autres domaines des sciences de gestion.

et, enfin, quatre statistiques issues de la base POP sur les dix dernières années : le nombre d'articles de la revue mentionnés<sup>8</sup>, le nombre total de citations obtenues par ces revues, le nombre de citations par année et le nombre de citations par article<sup>9</sup>.

Quelles ont été les principales évolutions ? Au-delà de l'introduction de certaines revues (*Management et Avenir*, de création récente, la *Revue internationale des PME*, *Management International*, la *Revue Française de Gestion Industrielle et Politiques et Management Public*), qui, pour l'essentiel, répare des oublis antérieurs, quatre exclusions ont été prononcées. Si les exclusions de *Fineco*, qui a quasiment disparu depuis de longues années<sup>10</sup>, et de la *Revue Française de Comptabilité*, qui n'est pas une revue académique à comité de lecture, sont légitimes au vu des critères affichés par la section 37<sup>11</sup>, il est plus surprenant de voir disparaître du classement la *Revue Française de Marketing* et surtout *Sciences de Gestion*, alors que cette dernière a pris récemment des initiatives méritoires en publiant désormais des numéros en anglais et en espagnol. Il est difficile de comprendre quelles sont les motivations scientifiques d'une telle décision. Enfin, concernant les classements relatifs, des changements substantiels sont survenus. Deux revues classées auparavant en 4<sup>e</sup> catégorie ont fait un saut qualitatif très important de deux catégories (*Systèmes d'Information et Management - SIM* et *M@n@gement*). *Comptabilité Contrôle Audit* et la *Revue de Gestion des Ressources Humaines* ont connu, quant à elles, une évolution moins spectaculaire avec un gain d'une seule catégorie. « Coïncidence » troublante, toutes ces revues spécialisées dans un domaine<sup>12</sup> sont adossées à des associations.

---

<sup>8</sup> Le nombre d'articles mentionnés est sensiblement inférieur aux nombre d'articles publiés, même s'il est à l'évidence fortement corrélé avec ce dernier.

<sup>9</sup> Ces indicateurs ne sont, bien entendu, comparables que pour les revues publiées depuis au moins dix ans. POP établit aussi un certain nombre d'indicateurs plus évolués auxquels nous renvoyons les lecteurs et surtout les évaluateurs intéressés. Les indicateurs ont été recueillis mi-novembre 2007, sur la période 1998-2007, pour l'ensemble des domaines et, dans certains cas, en introduisant plusieurs variantes possibles du nom de la revue.

<sup>10</sup> Sa présence dans le classement antérieur était surprenante et révélait déjà des lacunes dans le processus d'évaluation.

<sup>11</sup> Certains classements concurrents intègrent la RFC en raison de son intérêt pour les milieux professionnels.

<sup>12</sup> Curieusement, alors que depuis de nombreuses années le CNRS encourage à la transversalité, il semblerait qu'en termes d'évaluation des revues, au contraire, la section 37 attribue une prime aux revues spécialisées.

Les revues g n ralistes, auxquelles on peut associer *FCS*<sup>13</sup> qui touche   trois domaines des sciences de gestion, qui concurrencent les revues sp cialis es auraient-elles d m rit  ? Pour r pondre   cette question consid rons les autres classements existants, en particulier celui  tabli par le CNU en f vrier 2007 et qui,  manant de l'organe charg  des qualifications et des promotions et r unissant 36 personnes toutes enseignants-chercheurs en sciences de gestion, peut revendiquer une l gitimit  scientifique sup rieure   celle de la section 37 dans le domaine des sciences de gestion. Le classement  tabli par le CNU a pris, comme point de d part, le classement de la section 37 de 2004 mais en  largissant l' chelle de 4   5 cat gories, la cat gorie 1 n'incluant aucune revue fran aise   l'instar du classement de la section 37. Plusieurs divergences notables apparaissent par rapport aux modifications apport es par la section 37 du CNRS. Pour les nouvelles revues introduites, le CNU rejoint la section 37 sur *Management international* (avec un grade inf rieur en C4) et *PMP* (avec  galement un grade inf rieur en C5). Il ne retient pas *Management et Avenir*, la *RIPME* et la *RFGI* ; en revanche, il introduit la *Revue du Financier* (en C5), la *Revue de l'Organisation Responsable* (en C5) et conserve *Sciences de Gestion* (en C4), la *RFM* (en C5) et la *RFC* (en C5). Apparemment, il semble que les augmentations de grade attribu es par la section 37   certaines revues adoss es aux associations ne fassent pas l'unanimit  : *CCA* class e en C2 par la section 37 n'est class e qu'en C4, comme *Sciences de Gestion* bout e hors du classement par la section 37, *SIM* class e en C2 par la section 37 est class e en C5, en dessous de *Sciences de Gestion*. La *RGRH* est class e au m me niveau que *CCA*. Enfin, seul *M@n@gement* class e en C3 conna t une progression, mais qui reste inf rieure   celle attribu e par la section 37 qui la classe en C2. Quant   *FCS* class e en C3, le CNU la place au m me rang que *M@n@gement* et devant *CCA*, *SIM* et la *RGRH*. Dans la grille HEC, qui ne retient que trois  chelons, aucune revue fran aise n'apparaissant en  chelon 1 comme dans les deux autres classements, *FCS* est class e en C2 (*b ta*) comme *RAM*, *Finance* et *CCA*, quatre autres revues apparaissant en C3 (*gamma*), la *RFG*, la *RFC*, *Banque & March s*, *D ci-*

---

<sup>13</sup> Il est surprenant de voir classer *FCS* en finance alors qu'en termes de contenu, par exemple, la strat gie repr sente plus du tiers des articles. Il semble que le seul crit re qui ait  t  retenu est que la premi re lettre de *FCS* correspond   finance, crit re  minemment scientifique qui montre, encore une fois, le caract re approfondi du travail effectu  par la section 37 (en l'occurrence ici, il s'agit de la mandature pr c dente, mais rien ne s'opposait   ce que certaines inexactitudes soient corrig es).

sions *Marketing* et la *RFM*, les autres revues n'étant pas référencée. On remarquera, incidemment, que la *RFM* exclue du classement par la section 37 figure dans les classements du CNU et d'HEC.

Le caractère subjectif des classements émanant du CNU et d'HEC pouvant également être critiqué, il est intéressant de considérer une évaluation de nature « objective » – autrement dit, non directement influençable par un groupe d'experts –, celle que fournit le logiciel POP, pour voir si la hiérarchie établie par la section 37 est confirmée. Cette évaluation a été réalisée sur la base des indicateurs relatifs au nombre d'articles mentionnés par la base et au nombre de citations qu'ils ont recueillies. Le nombre d'articles mentionnés permet en quelque sorte d'opérer une mesure de notoriété sur Internet (à partir de *Google Scholar*) ; cette mesure est vraisemblablement fortement influencée par le nombre d'articles publiés qui est très inégal selon les revues. Les trois revues classées en tête sont la *RFG* (671 mentions), la *Revue d'économie financière*<sup>14</sup> (297) et *Gestion – Revue Internationale* (371) et les trois dernières (hors considération de *Management et Avenir* et de la *ROR* trop récentes et de *Fineco* disparue), *Gestion 2000* (56), *Gérer et comprendre* (56), *La Revue du Financier* (50) et *Sciences de Gestion* (31). Sur ce critère *FCS* (143) précède largement ses concurrentes directes rattachées aux trois secteurs qu'elle recouvre, c'est-à-dire *CCA* (79), *Banque et Marchés* (62), *Finance* (63) et *M@n@gement* (43).

Un indicateur de notoriété plus significatif est le nombre de citations recueillies par les articles<sup>15</sup>, même si, à l'évidence, il est corrélé avec le nombre d'articles mentionnés. Viennent en tête, la *RFG* (1340), *RAM* (475), *FCS* (460) et en queue, la *RFC* (64), *Finance* (62) et *Gestion 2000* (22). De nouveau, *FCS* (460) devance largement ses concurrents directs *CCA* (208), *M@n@gement* (181), *Banque et Marchés* (157) et *Finance* (62).

Enfin, l'indicateur du nombre de citations par article permet de neutraliser l'effet du nombre d'articles mentionnés. Les trois revues apparaissant en tête sont alors *SIM* (4,33), *M@n@gement* (4,21) et *FCS* (3,22) et les trois dernières, *Gestion – Revue Internationale* (0,65),

---

<sup>14</sup> Bien que cette revue soit une revue d'économie, nous l'avons mentionnée car elle apparaît dans le classement établi par le CNU pour les sciences de gestion.

<sup>15</sup> Le nombre de citations par année reproduit à l'évidence la même hiérarchie (si on excepte les revues âgées de moins de dix ans ou disparues), la durée retenue étant identique pour les différentes revues.

*Gestion 2000* (0,39) et la *RFGI* (0,37). On remarquera que, sur ce dernier crit re, *Sciences de Gestion* (revue exclue par la section 37) avec 2,81 se classe au 4<sup>e</sup> rang... Pour ce qui concerne *FCS* (3,22), elle pr c de *CCA* (2,63), *Banque et March s* (2,53) et *Finance* (0,98), mais est devanc e par *M@n@gement* (4,21).

Les indicateurs objectifs tir s de POP,   l'instar des classements du CNU et d'HEC, montrent qu'il n'y a aucune raison apparente de classer *FCS* derri re *CCA* et *M@n@gement*, voire *Finance*, dont la performance   travers POP appara t plus faible. De m me, les scores obtenus par *FCS* sur les crit res de citation (460 et 3,22) se comparent   ceux de *RAM* (475 et 1,95), revue class e en cat gorie 2 par la section 37 dans le domaine du Marketing. On peut  galement s' tonner du classement en C4, de la *Revue Fran aise de Gestion*, revue g n raliste centrale (en France) en sciences de gestion et qui recueille, de tr s loin, le plus grand nombre de citations (1342) tout en gardant un taux de citation par article (2) sup rieur   ceux de *RAM* ou *Finance*. On s'interroge d'ailleurs sur les raisons qui font que la cat gorie des revues g n ralistes retenue par la section 37 ne contient que des revues d' conomie alors qu'  l' vidence plusieurs revues de gestion, dont bien entendu la *RFG*, ont un caract re g n raliste.

Au total, il est difficile de cerner, dans de nombreux cas, la logique scientifique qui sous-tend la hi rarchie  tablie par la section 37, en particulier concernant le classement de *FCS* relativement   certaines de ses concurrentes directes. La seule cl  de lecture qui semble appara tre est l'affiliation des revues aux associations et c'est probablement celle qui ouvre la piste aux  toiles...

Cette conclusion, tr s plausible, induit un certain nombre de commentaires. Il est bien connu en sciences des organisations que la mise en place d'un syst me d' valuation reposant principalement sur des indicateurs subjectifs est particuli rement vuln rable aux strat gies d'influence de ceux qu'il est cens  contribuer    valuer. Cet effet pervers semble avoir pleinement jou  dans le cas pr sent. Si on examine la composition de la section 37 qui r unit  conomistes et gestionnaires, on n'y trouve, sur 27 personnes, que deux universitaires rattach s   la 6<sup>e</sup> section des sciences de gestion. Ainsi, des personnes aux comp tences marginales par rapport aux sciences de gestion auraient jou  un r le tr s actif dans la proc dure. On ne peut qu' tre dubitatif quant   la fiabilit  d'une proc dure d' valuation et   la validit  de son r sultat, si les membres de la commission charg e de d finir les crit res



d'évaluation, ne relèvent pas du domaine scientifique considéré. Si l'on retient l'hypothèse que seuls les deux gestionnaires de la section 37 sont à l'origine de l'évaluation se pose alors un autre problème. Deux personnes, quelles que soient leurs compétences, peuvent-elles avoir le recul nécessaire pour évaluer des revues dans des domaines parfois très éloignés de leurs propres domaines de recherche et de leurs options méthodologiques ? Sont-elles à même d'évaluer, de façon critique, les informations qui leur sont transmises ? En raison de leur rôle central, ne risquent-elles pas d'être soumises à des pressions particulièrement fortes ? Leur indépendance de jugement est-elle réelle ?

On nous objectera qu'une « vaste » procédure de consultation préalable a été préalablement entreprise. Encore eût-il fallu que l'information issue de la « base » ait été utilisée. Certaines des remarques faites dans le présent éditorial, notamment sur le caractère erroné de la classification de certaines revues, ont été faites lors de cette « consultation » et n'ont pas été reprises alors qu'elles participaient de l'évidence. Seuls les avis émanant des représentants des associations, visant à faire prévaloir leurs seuls intérêts, semblent avoir été jugés dignes d'intérêt et ont été apparemment suivis sans véritable esprit critique. Pourtant, dans la mesure où, pour évaluer les revues « internationales », la section 37 pouvait s'appuyer sur de nombreux outils existants, l'effort à produire ne concernait véritablement, pour la gestion, que la vingtaine de revues « francophones », ce qui ne constituait pas un travail insurmontable... Il était possible de confronter les avis reçus avec d'autres classements, de s'appuyer sur *Google Scholar*, de s'informer sur la représentativité des associations, etc.

Plus généralement, ce résultat pose la question de la gouvernance des instances d'évaluation scientifique. Qui contrôle et évalue les évaluateurs ? Le scandale Enron a mis en évidence la faillite des garde-fous traditionnels en gouvernance d'entreprise, ce qui a conduit, en particulier, à s'interroger sur l'indépendance et la fiabilité des organismes de notation ; ce type de question se pose apparemment également dans le domaine de l'évaluation scientifique. Une première conclusion semble cependant s'imposer ; encore une fois la régulation centralisée a révélé ses failles. En matière de *rating* scientifique, comme dans d'autres domaines, il est souhaitable qu'il y ait une concurrence entre différentes grilles ne serait-ce que pour mettre en évidence le caractère très arbitraire de certaines normes. Le développement d'outils tels que POP, même s'ils ont des limites évidentes, a

au moins un avantage : ils sont beaucoup moins ais ment manipulables et influenables que les commissions d'experts.

Pour revenir au cas particulier de *FCS*, au-del  des indicateurs recueillis dans POP et du classement op r  par le CNU, d'autres indicateurs auraient pu  galement  tre utilis s pour l' valuer. En premier lieu, depuis pr s de huit ans, elle est une des rares revues franaises de gestion   figurer dans la base *Econlit*, crit re de qualit  cens  jouer dans les  valuations de la section 37 (*cf.* l'introduction au classement). En second lieu, les articles publi s depuis plus de trois ans sont en acc s libres sur la base Repec (*Research Papers in Economics*) et connaissent des taux de consultation et de chargement importants. Ainsi, depuis la mise en ligne en juillet 2001, il y a eu 44 243 t l chargements et 166 099 consultations des r sum s, ce qui, comparativement aux 693 revues quasi-exclusivement anglo-saxonnes (dont les plus prestigieuses) constituant la base, classe *FCS* respectivement au 47<sup>o</sup> et au 58<sup>o</sup> rang, ce qui nous semble m ritoire pour une « obscure revue de gestion  crite en franais ». Sur la derni re ann e, pr s de 8 000 t l chargements ont eu lieu ainsi que pr s de 30 000 consultations des r sum s. Enfin et en troisi me lieu, le nombre de soumissions s'est accru significativement encore l'an dernier, alors que *FCS* est la seule revue franaise de gestion   demander des droits (minimes) de soumission. Le nombre de soumissions sur les douze derniers mois a  t  en progression de pr s de 20 % par rapport   l'ann e pr c dente. La s lectivit  est importante : 36 % de propositions accept es (dont 2 % en premi re lecture, 72 % en deuxi me, 26 % en troisi me ou quatri me lecture).

Ce sont peut  tre ces indicateurs de succ s relatif qui ont motiv  certaines strat gies d'influence visant   affaiblir une revue dont l'ind pendance semble d ranger. Rappelons que la motivation principale   la base de la cr ation de *FCS*  tait d'offrir aux chercheurs en sciences de gestion franais davantage de possibilit s pour publier en langue franaise et avec une forte latitude m thodologique. *FCS* n'est prisonni re d'aucun r seau, d'aucune association et ne se ferme   aucune option m thodologique comme en t moignent son contenu depuis dix ans, la composition de son comit  de lecture et l'origine de ses auteurs.

Revues (26 revues)	Nationalité	Assoc.	Econlit	S37 Cnrs 2004	S37 Cnrs 2007	Évolution	CNU 2007	HEC 2005 modif. 2007	POP 1998-2007			
									Nb articles mentionnés	Nb citations	Nb citations par année	Nb citations par article
<b>Revues non spécialisées</b>												
Finance Contrôle Stratégie	France		Econlit	C3 (2*)	C3	=	C3 (3*)	C2 (bêta)	143	460	46,0	3,22
Gestion : Revue internationale de gestion	Canada			C3 (2*)	C4	-	C4 (2*)	non classée	371	241	24,1	0,65
Gestion 2000	Belgique			C4 (1*)	C4	=	C5 (1*)	non classée	56	22	2,2	0,39
Management et avenir (*)	France			non créée	C4		non classée	non classée	5	6	1,5	1,20
Revue Française de Gestion	France		Econlit	C4 (1*)	C4	=	C5 (1*)	C3 (gamma)	671	1340	134,0	2,00
Sciences de Gestion (Iseor)	France			C4 (1*)	non classée	-	C4 (2*)	non classée	31	87	8,7	2,81
<b>Comptabilité &amp; Contrôle</b>												
Comptabilité Contrôle Audit	France	AFC		C3 (2*)	C2	+	C4 (2*)	C2 (bêta)	79	208	20,8	2,63
Revue Française de Comptabilité	France			C4 (1*)	non classée	-	C5 (1*)	C3 (gamma)	121	64	6,4	0,53
<b>Finance</b>												
Banque & Marchés	France	AFFI		C3 (2*)	C3	=	C4 (2*)	C3 (gamma)	62	157	15,7	2,53
Fineco	Canada			C4	non classée	-	non classée	non classée	7	11	1,1	1,57
Revue d'économie financière	France		Econlit	C4	C4		C5 (1*)	non classée	297	381	38,1	1,28
Revue du Financier	France			non classée	non classée		C5 (1*)	non classée	50	97	9,7	1,94
Revue Finance	France	AFFI	Econlit	C2 (3*)	C2	=	C2 (4*)	C2 (bêta)	63	62	6,2	0,98
<b>Gestion des ressources humaines</b>												
Revue de gestion des ressources humaines	France	AGRH		C4 (1*)	C3	+	C4 (2*)	non classée	177	251	25,1	1,42
Revue de l'Organisation Responsable (*)	France			non créée	non classée		C5 (1*)	non classée	1	2	2,0	2,00
<b>Management, stratégie et organisation</b>												
Communications & Strategies	France		Econlit	C4 (1*)	C4	=	C5 (1*)	non classée	110	90	9,0	0,82
Gérer et comprendre	France			C4 (1*)	C4	=	C5 (1*)	non classée	56	111	11,1	1,98
M@n@gement	France	AIMS		C4 (1*)	C2	+	C3 (3*)	non classée	43	181	18,1	4,21
Revue internationale des PME	Canada			non classée	C4	+	non classée	non classée	68	167	16,7	2,46
Management international	Canada			non classée	C3	+	C4 (2*)	non classée	99	133	13,3	1,34
Politiques et management public	France			non classée	C4	+	C5 (1*)	non classée	134	244	24,4	1,82
Revue Française de Gestion Industrielle	France			non classée	C4	+	non classée	non classée	262	96	9,6	0,37
Systèmes d'information et management	France	AIM		C4 (1*)	C2	+	C5 (1*)	non classée	80	346	34,6	4,33
<b>Marketing</b>												
Recherche et applications en marketing	France	AFM		C2 (3*)	C2	=	C2 (4*)	C2 (bêta)	244	475	47,5	1,95
Décisions Marketing	France	AFM		C3 (2*)	C3	=	C4 (2*)	C3 (gamma)	217	252	25,2	1,16
Revue Française de Marketing	France			C4 (1*)	non classée	-	C5 (1*)	C3 (gamma)	265	203	20,3	0,77

(\*) Ces deux revues sont âgées de moins de dix ans et ne peuvent être comparées aux autres